



CATEGORIES D’AFFILIATION – Saison 2026/2027



La campagne d’affiliation et d’adhésion 2026/2027 concerne la période du 1er septembre 2026 au 31 août 2027. Afin d’éviter toute rupture de service, il est nécessaire de renouveler votre affiliation avant le 31 octobre 2026. Nos services sont à votre écoute pour toute demande.

Catégories d’affiliation *

L’affiliation **de l’association** permet à une association de formaliser son appartenance à notre Fédération et à notre mouvement d’idées, d’accéder aux services d’accompagnement et aux autres dispositifs proposés par la Ligue.

Nous attirons votre attention sur **la complétude et la mise à jour des informations** concernant votre association, vos responsables et adhérents.

CATEGORIES D’AFFILIATION LIGUE **		
Association loi 1901	Association	Association loi 1901, toute activité confondue dont la majorité des responsables statutaires ont plus de 30 ans.
	Association Jeunes	Association loi 1901 dont la majorité des responsables statutaires ont moins de 30 ans , toute activité confondue.
	Association Scolaire	Association composée d’élèves et créée dans le milieu scolaire. Elle concerne les associations du 1 ^{er} degré, du 2 nd degré et du supérieur. Il peut s’agir d’une coopérative scolaire, d’une chorale, d’une association de lycéens et d’étudiants, etc...
Structure non associative		Toute autre structure non associative.
COMITES SPORTIFS		
UFOLEP	Toute association membre de la Ligue de l’enseignement qui propose à tout ou partie de ses adhérents des activités physiques, sportives ou de pleine nature, qu’elles soient compétitives ou non, a vocation à s’affilier à l’UFOLEP - fédération multisport affinitaire de la Ligue de l’enseignement - afin de bénéficier d’un accompagnement, d’un cadre sécurisé et des services fédéraux adaptés à son projet associatif.	
USEP	L’Union Sportive de l’Enseignement du Premier degré (USEP) de la Dordogne est une fédération sportive scolaire d’enfants. L’USEP est le comité sportif scolaire de la Ligue de l’Enseignement, mouvement d’éducation populaire et association complémentaire de l’enseignement public. Toute association participant aux rencontres, épreuves et manifestations organisées ou contrôlées par l’USEP doit impérativement s’affilier à l’USEP ainsi qu’à la Ligue de l’enseignement de la Dordogne.	

* Affiliation = personne morale / Adhésion = personne physique

** Si vous avez le moindre doute quant à la catégorie d’affiliation à laquelle vous appartenez ou besoin d’informations complémentaires, n’hésitez pas à contacter notre service. Le service Vie Associative se laisse la possibilité de mettre à jour une catégorie d’affiliation s’il juge cela nécessaire et juste : vous serez toujours informé.e.s préalablement de cette décision et des motivations qui conduisent à ce changement.



Adhésions * : pourquoi rejoindre la Ligue de l’enseignement ?

L’adhésion des membres de l’association est un acte militant qui traduit le soutien d’une personne physique à notre mouvement d’éducation populaire : soutien à la vie associative départementale, défense et promotion des valeurs de respect, d’équité, de liberté, de justice... accompagnement de chacune et de chacun, tout au long de sa vie, pour l’égal accès aux loisirs, aux vacances, au sport, à la culture, et lutte contre toute forme de discrimination. Voici le projet que porte et défend la Ligue de l’enseignement de la Dordogne.

L’adhésion permet en outre de bénéficier d’un support fédéral (tarifs préférentiels Groupama, événements culturels...). **L’adhésion d’au moins 2 membres responsables de l’association est obligatoire**, sauf pour les structures non associatives. Néanmoins, et afin de faire vivre notre fédération d’éducation populaire, nous vous invitons à souscrire des adhésions pour l’ensemble de vos membres et notamment pour vos responsables statutaires.

Tarifs

AFFILIATION	
Association	128 €
Association Jeunes	50 €
Association Scolaire	50 €
Structure non associative	166 €
ADHESIONS	
Jeune (né.e en 2010 et après)	1,70 €
Adulte (né.e en 2009 et avant)	9,10 €

Pack Affiliation + 2 cartes : 146,20 €

Pack Affiliation Jeunes/scolaire + 2 cartes : 68,20 €

Ligu’asso, votre nouvel outil d’affiliation et d’adhésion

Le renouvellement de votre affiliation et de vos adhésions pourront désormais se faire sur [Ligu’asso](https://liguasso.org), votre nouvel outil de gestion ! Les demandes d’affiliation et d’adhésions faites en ligne seront traitées rapidement et de façon prioritaire. Nous attirons votre plus grande attention sur la mise à jour des informations concernant votre association et vos adhérents.

Pour la nouvelle saison 2026/2027 merci de suivre la procédure suivante :

- Connectez-vous sur liguasso.org avec votre identifiant et mot de passe
- Cliquez sur le bouton renouveler mon affiliation
- Modifier les informations si nécessaire
- Signer et envoyer la demande.

Si vous souhaitez un accompagnement afin de prendre en main cette plateforme, n’hésitez pas à contacter Laure qui peut vous proposer des temps personnalisés au siège de la Ligue de l’enseignement.

Bien sûr, il est toujours possible de nous transmettre vos demandes par mail ou courrier postal. Si vous ne savez pas où trouver vos documents d’affiliation ou d’adhésion, rapprochez-vous de nos services !

Plus d’informations : laure@laligue24.org - 05 53 02 44 05